



SNUipp - FSU

# Unitaires 10

Élections professionnelles  
Du 1er au 8 décembre 2022

## VOTER EST INDISPENSABLE !

Pas si simple,

le vote se fera exclusivement par Internet...

Mais il faudra se forcer.....

**Parce que** le ministère ne traduira pas une abstention massive comme l'expression d'un mécontentement.

**Parce que** si malaise, résignation, déception, perte d'espoir et de confiance, sont autant de raisons qui peuvent conduire certain.es d'entre nous à ne pas voter, celles-ci offrent au ministère, au gouvernement en place une absence de résistance propice à conduire toutes les réformes possibles. Et ils ne se sont pas gênés depuis les élections professionnelles de 2018!

**Parce que** votre vote indispensable rendra légitime l'intervention de vos représentants dans toutes les instances départementales, académiques et nationales.

**Parce que** les réformes, les réorganisations et leurs conséquences sur nos conditions de travail et le devenir des élèves méritent d'être débattues ensemble !

**Parce que** le SNUipp- FSU est le syndicat de toute la profession qui défend vos droits sans demeurer uniquement un syndicat "de services".

Le SNUipp-FSU est aussi un syndicat de réflexion, d'actions et de propositions visant à construire une école plus juste pour tous les élèves et l'amélioration des conditions de travail adaptées aux missions des enseignants.

Les élus du SNUipp AUBE

Numéro  
162  
octobre  
2022

Contact  
3 bis rue Voltaire  
10 000 Troyes  
03-25-73-70-07  
snu10@snuipp.fr

CPPAP  
1224 S 07094  
ISSN  
2263 - 679X

Imprimeur & Editeur  
SNUipp-FSU AUBE  
3 bis rue Voltaire  
10 000 TROYES

Directeur de publication  
Christian ROUSSEAU

10 Numéros par an  
Prix unitaire de 0,80 €

TROYES PPDC

# P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 17 octobre 2022

É  
D  
I  
T  
O



Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre,

▶ FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ◀  
avec les syndicats de la FSU

## SOMMAIRE

Edito	P1
Des élu.es pourquoi faire ?	P2
Voter: pour qui, pour quoi, comment ?	P3
Bilan de l'action du SNUIPP Aube	P4
+ ENCART FSU Champagne-Ardennes	



Fédération Syndicale Unitaire



ENGAGÉ·ES **POUR**  
LES PERSONNELS  
ET LES ÉLÈVES

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre,

► **FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX** ◀

**RESPECT!!!**  
Du respect pour  
l'école publique



## AVEC LE SNUIPP-FSU AUBE

### Inform er

Le SNUipp-FSU Aube édite le seul journal syndical départemental distribué à tous les collègues..

Il met également à disposition de toute la profession son site web et des plateformes dédiées aux opérations de gestion de carrière. Les actualités locale et nationale sont relayées sur ses réseaux sociaux en continu.

Le SNUipp-FSU Aube, c'est avant tout une équipe d'enseignant.es qui travaille quotidiennement à vos côtés pour garantir l'application de vos droits, vous écouter, vous conseiller et vous accompagner.

Ce sont des élu.es qui s'engagent dans les différentes instances et dans les luttes pour l'amélioration de nos conditions de travail.

Ce sont des moyens matériels acquis grâce aux syndiqué.es et des moyens humains acquis grâce aux votes de tout.es.



### Représenter

Les élu.e.s du SNUipp-FSU Aube représentent toute la profession, et contre l'individualisation à marche forcée, militent pour définir et améliorer des règles collectives, transparentes et équitables. Ils sont présent.es dans toutes les instances de dialogue social: CAPD, CSA, CDEN, FSSCT, comité médical plénier, CDAS... Les élu.es s'efforcent de rendre compte régulièrement à la profession de leur travail.

### Réfléchir & débattre

Le SNUipp-FSU Aube propose à toutes et tous des temps d'échanges, de rencontres avec des chercheurs, de discussions avec les élu.es. (Réunions d'information syndicales, stages de formations, webinaires...)

## Du 1er au 8 décembre 2022 ELISEZ VOS REPRESENTANTS EN CAPD

- |                               |  |
|-------------------------------|--|
| 1 <b>Nathalie SCHUK</b>       | Adjointe maternelle Simone WEIL (La Chapelle St Luc)                                 |
| 2 <b>Fabrice LAMQUIN</b>      | ZIL élémentaire des Tauxelles (Troyes)   |
| 3 <b>Gaëlle CHABLE</b>        | Coordinatrice ULIS Georges Guingouin (Sainte Savine)                                 |
| 4 <b>Caroline LABORDE</b>     | Brigade départementale formation continue (Montigny les Monts)                       |
| 5 <b>Yann LE BLOA</b>         | Adjoint élémentaire Maurice Véchin (Bar sur Aube)                                    |
| 6 <b>Sylvie GRISEZ</b>        | Enseignante RASED Marcel Pagnol (Troyes)   |
| 7 <b>Ludivine AUBRY</b>       | Adjointe élémentaire St Exupéry (Les Noës Près Troyes)                               |
| 8 <b>Ana Maria FABIANO</b>    | Adjointe maternelle Arnaud (Troyes)  |
| 9 <b>Céline SOLER</b>         | Adjointe élémentaire Jean Jaurès (La Chapelle St Luc)                                |
| 10 <b>Jean Claude MURA</b>    | Adjoint élémentaire Jean Jaurès à (La Chapelle St Luc)                               |
| 11 <b>Nathalie ROUQUET</b>    | Directrice école maternelle (Crenay Près Troyes)                                     |
| 12 <b>Catherine BELLANGER</b> | Enseignante institut médico éducatif le Verger Fleuri (Maizières la Grande Paroisse) |
| 13 <b>Caroline MAITROT</b>    | Adjointe élémentaire Georges CHARPAK (Troyes)  |
| 14 <b>Lili DESBOIS</b>        | Adjointe élémentaire Jean Jaurès (La Chapelle St Luc)                                |

# Qui vote où ?



## La CAPD

→ Commission Administrative Paritaire Départementale

### Ses missions

- RDV de carrière et temps partiels : étude des recours individuels
- Recrutement : refus de titularisation, licenciement, personnels en situation de handicap
- Formation : refus de formation ou d'utilisation du compte personnel de formation
- Questions disciplinaires



**Qui vote ?** Les professeur-es des écoles, les instituteurs-trices et les PsyEN détaché-es

## LA CCP

→ Commission Consultative Paritaire

### Ses missions

- Étude des recours sur l'évaluation individuelle
- Licenciement
- Situation des personnels en situation de handicap
- Questions disciplinaires



**Qui vote ?** Les AESH, les AED, les enseignant-es contractuel-les

## LE CSA-A

→ Comité Social d'Administration Académique

### Ses missions

- la déclinaison académique des règles de mobilité et de promotion
- la répartition des postes entre les départements
- le recrutement sur la liste complémentaire
- le plan de formation académique
- les questions relatives aux AESH
- le plan académique égalité professionnelle femmes / hommes



**Qui vote ?** Tous les personnels relevant du Ministère de l'Education Nationale exerçant dans l'académie

## LE CSA-M

→ Comité Social d'Administration Ministériel

### Ses missions

**!** Ce vote détermine le poids de chaque syndicat

- La répartition des moyens
- Le plan d'action égalité professionnelle
- Le fonctionnement et l'organisation du service
- Les textes réglementaires concernant les personnels
- Les Lignes Directrices de Gestion (mobilité et avancement)
- La protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agent-es dans leur travail



**Qui vote ?** Tous les personnels relevant du Ministère de l'Education Nationale

## AUTRES VOTES

### CCSA

Commission Consultative Spéciale Académique, traitant spécifiquement des directeurs-trices d'établissements spécialisés

**Qui vote ?** Les directeurs et directrices d'établissements spécialisés

### CCPA

Commission Consultative Paritaire Académique traitant spécifiquement des directeurs-trices adjoint-e chargé-es de SEGPA

**Qui vote ?** Les directeurs et directrices adjoint-es de SEGPA

### CAPN et CAPA

Commission Administrative Paritaire nationale et académique communes à tous les personnels exerçant dans le 2nd degré, aux PsyEN et aux PEGC

**Qui vote ?** Les PsyEN et les PEGC



## Instances sans vote direct

### Formation spécialisée SSCT

- Actions de prévention en matière de santé, sécurité et condition de travail
- enquête annuelle et saisine de tout danger grave

### Conseil médical

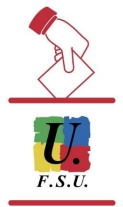
L'étude des situations médicales (congé longue maladie / longue durée, accidents du travail, maladies imputables au service...)

### CSA-D (Départemental)

- Les moyens dont la carte scolaire
- Le fonctionnement du service (stagiaires, listes complémentaires, plan de formation, AESH...)

### CDAS

Commission départementale d'aide sociale  
La répartition des moyens pour l'action sociale en faveur des personnels

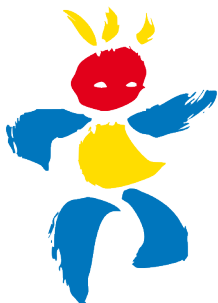


**Qui siège ?** Les sièges sont répartis en fonction des résultats obtenus au CSA académique

# Combien de votes ?

Corps	Votes	CSA-M	CSA-A	CAPN	CAPA	CAPD	CCPA	CCSA	CCP
Professeur.es des écoles et instituteurs.trices Personnels 1er degré affecté.es aux sièges des circons Personnels enseignants 1er degré affecté.es dans les établissements spécialisés Personnels enseignants 1er degré affecté.es sur des missions pédagogiques extérieures (DAME, unités pénitentiaires, centres hospitaliers, centres médico-psycho-pédagogiques, établissements médico-sociaux)	3 VOTES	Green	Green			Green			
PsyEN intégré.es	4 VOTES	Red	Red	Red	Red				
PsyEN détaché.es	5 VOTES	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow			
PEGC	3 VOTES	Green	Green		Green				
Directeurs.trices adjoint.es chargé.es de SEGPA	4 VOTES	Red	Red			Red	Red		
Directeurs.trices d'établissements spécialisés	4 VOTES	Red	Red			Red		Red	
<b>Contractuel.les</b> exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation (y compris contractuel.les alternant.es- MEEF alternat.es) et de PsyEN, <b>AESH-AED</b>	3 VOTES	Green	Green						Green
Apprenti.es stagiaires	2 VOTES	Blue	Blue						





# Entre deux élections...

En 2018, le SNUipp-FSU Aube obtenait 4 sièges sur les 7 à pourvoir en CAPD avec **54,52%** des suffrages exprimés. Aujourd'hui, de nouvelles élections se profilent : l'occasion de faire un retour rapide sur l'activité des élu-e-s et de notre section locale.

SNUipp - FSU

## Durant leur mandat, que font vos élu.e.s?

Des élu-es qui représentent et agissent pour toute la profession



F.S.U.

*La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 a considérablement réduit les prérogatives des commissaires paritaires en les limitant au règlement des recours contre les décisions individuelles de mutation, de promotion et de formation. Alors que le SNUipp-FSU revendique toujours l'abrogation de cette loi, l'ensemble de ses élu.e.s continue de mettre à disposition de tous les personnels son expertise et sa connaissance des procédures pour les accompagner au mieux dans les différentes étapes de leur carrière.*

### Contact

3 bis rue Voltaire  
10 000 Troyes

03-25-73-70-07

snu10@snuipp.fr

### Site web

<http://10.snuipp.fr>



SNUipp.FSU.Aube



@SNUippAUBE

### Infos

Ce journal est édité par la section du SNUipp-FSU Aube. Il est financé par les cotisations de ses adhérents.

*Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. (Article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978).*

Contactez-nous.

Ils assurent le suivi individuel des collègues et des écoles en vérifiant les données de l'administration si vous avez fourni les renseignements : barème, effectifs, situations particulières... Ils peuvent ainsi intervenir afin que des raisons personnelles ou d'équipe soient pris en compte. Ils peuvent vous accompagner lors d'audience ou d'entretien.

Ils donnent leur avis sur des projets présentés par l'administration avec pour ligne directrice un fonctionnement plus démocratique de l'école. Par exemple, avant la mise en œuvre progressive de la loi de transformation publique qui a réduit considérablement notre

rôle, nous avons :

- obtenu de maintenir des critères objectivables dans l'avancement ou l'accès aux différents grades tels que l'ancienneté plutôt qu'un mérite très aléatoire ;
- combattu un projet tel que le profilage des postes de directeurs d'écoles de REP, aujourd'hui mis en œuvre
- fait des propositions concernant l'organisation des décharges de direction telles que l'introduction des décharges à 75% ou celle d'un calendrier des décharges

## Nos actions ne sont pas que celles des élu-es

**des militants s'engagent aussi au quotidien:**

### Nous avons informé la profession

- grâce à notre journal tout d'abord, le seul du département. **Unitaires 10**, c'est de l'info départementale dans près de 10 numéros par an tirés à plus de 1800 exemplaires et étiquetés par les petites mains de nos militants.

- mais aussi grâce à notre site départemental de plus en plus consulté par nos collègues (Notre rubrique spéciale « CORONACTUALITE » a été consultée des milliers de fois pendant la période de crise sanitaire) à nos réseaux sociaux, à notre lettre électronique, à nos publications ciblées. .

### Nous avons consulté les collègues

L'actualité dramatique de cette période et la crise sanitaire ont largement entravé nos projets habituels de rencontre comme les stages de formation syndicale en présence de chercheurs sur de nombreux thèmes : souffrance au travail, évaluation, maternelle, risques professionnels., carrière, inclusion scolaire.

*Nous avons cependant proposé des réunions d'information syndicale en visioconférence, notamment pendant la crise sanitaire et la période de confinement, et repris les stages communs au second degré avec la FSU.*

### Plus que jamais, nous nous sommes engagés dans le mouvement social !

A vos côtés, nous avons participé aux luttes et aux mobilisations : retraite, salaires, conditions de travail, politique éducative, égalité hommes/femmes, hommages...

A celles et ceux qui pensent aujourd'hui que tout cela est bien dépassé et inutile, nous leur rappelons que la forte mobilisation du 13 janvier inédite depuis de très nombreuses années dans l'éducation nationale et à la seule initiative du SNUipp-FSU a sans aucun doute changé la donne. Nos revendications et nos luttes ne sont pas veines puisque pour la première fois, le salaire des enseignants a été au cœur de la dernière campagne présidentielle.